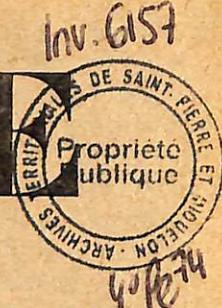


LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON



*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.
(FOCH)*

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -- SAINT-PIERRE

L'INDOCHINE FRANÇAISE se bat contre l'agresseur japonais

A l'occasion des combats qui se déroulent actuellement sur le sol de notre possession orientale entre l'envahisseur japonais et les troupes coloniales françaises le Chef du Gouvernement Français, le général de Gaulle prononça le 14 mars l'allocution radiodiffusée suivante:

«De durs combats sont engagés en Indochine depuis six jours entre les forces françaises et japonaises. A Hanoï, Hué, Langson, Sontay, nos troupes ont opposé une vigoureuse résistance et poursuivent maintenant la lutte aux environs de ces villes. A Monkay, tous les assauts ennemis ont été jusqu'à présent brisés. En Cochinchine, et sur le Mekong, des engagements de détail se prolongent et se multiplient. Par là, s'ouvre une phase nouvelle de la guerre en Extrême-Orient. L'ennemi après avoir remporté d'immenses succès sur tous ses adversaires voit les escadrilles et les armées américaines avancer à travers le Pacifique et au cœur même de son territoire. Il constate que la Chine après 8 ans de lutte est plus résolue que jamais. Il sent peser sur lui les puissants moyens que rassemblent les Britanniques en Birmanie et dans le golfe du Bengale. La France tandis qu'elle subissait les épreuves de l'invasion, n'avait jamais oublié les braves Français et Indochinois demeurés isolés en face d'une supériorité écrasante de l'envahisseur. Elle a su comment les secours demandés aux grandes puissances alliées lors du premier diktat de l'ennemi en juin-juillet-septembre 1940, en janvier-février 1941 n'avaient pas pu leur être fournis. Elle se rappelle du sacrifice sanglant de la garnison de Langson en septembre 1940, de la défense du Mekong contre le Siam, et de l'envoi par le fond de l'escadre du Siam par le croiseur «La Motte-Piquet» et les navires auxiliaires français. La France n'ignora rien des angoisses et des découragements causés là-bas au cours de ces terribles jours par la politique d'abandon de Vichy. Mais elle sentit monter peu à peu dans l'armée dans l'administration, chez les notabilités, dans les populations, la flamme de la libération. Pas une seule heure,

la France ne perdit l'espoir et la volonté de retrouver l'Indochine Libre. Aux pires moments de l'avance japonaise, le Comité National Français parlant et agissant au nom de la France dans les territoires déjà libérés de l'Empire mit à la disposition stratégique des alliés les bases alors essentielles de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides, des Etablissements français de l'Océanie qui permirent de maintenir la liaison entre l'Amérique d'une part et l'Australie et la Nouvelle-Zélande d'autre part. Le comité National aujourd'hui Gouvernement Français ne cessa pas à susciter par des voies secrètes et difficiles la résistance qui peu à peu s'organise en Indochine comme elle s'était dressée dans la Métropole, car à ce but, Brazaville, Alger, Hanoï, Nantes, Lyon, Paris, rien ne put faire que l'unité française reste indivisible. Aujourd'hui, la lutte engagée entre l'envahisseur et nos forces d'Indochine se déroule suivant un plan arrêté par le gouvernement et sous les ordres du chef qu'il désigna. C'est par là que les efforts, les sacrifices, les faits d'armes de nos braves combattants furent, sont et seront au service au bénéfice de la France comme le furent, le seront tant de faits d'armes de sacrifices, d'efforts déployés sur tous les champs de bataille du monde par tous ceux que l'honneur assemble autour du drapeau. Ah! nous savons tout ce qui manque aux vaillants d'Indochine en fait de moyens matériels car c'est jusqu'à présent notre lot dans cette nouvelle et cruelle guerre de pouvoir partout après le malheur initial retourner à la bataille seulement avec un tronçon d'épée ou un glaive d'emprunt.

Là-bas comme ailleurs la France fait tout ce qu'elle peut faire pour décider les alliés à tirer en sa faveur des armes de leurs arsenaux. Dans la situation où elle se trouve momentanément, il ne tient pas seulement à elle que les forces qu'elle prépara depuis longtemps pour secourir l'Indochine ne soient pas encore en ligne à côté de celles des alliés. Mais quelles que soient les conditions de résistance Indochinoise, il est essentiel qu'e

se dressse et qu'elle combatte. Il y va dans une agréable mesure de la victoire rapide et totale des Nations Unies, en Extrême-Orient il y va de l'honneur de la France, il y va de l'avenir de l'Indochine française, mais de l'avenir de l'Indochine française fait dans l'épreuve de tous et dans les sang des soldats, est scellé actuellement un pacte solennel entre la France et les peuples de l'Union indochinoise. Nous savons bien qu'il est facile à l'adversaire japonais de bâti par feintes et artifices (comme on fabrique un dragon de papier) l'apparence d'un consentement apporté à cette tyrannie par les populations occupées. Mais nous connaissons assez les réalités pour ne pas nous tromper à ces faux semblants. En vérité, jamais l'union indochinoise ne fût plus opposée à l'ennemi venu du nord, ni plus résolue à trouver en elle-même avec l'aide de la France, les conditions de son propre développement dans tous les domaines: politique, économique, social, culturel, moral, où l'attend son grand avenir. Désormais, les voiles sont déchirés et le gouvernement français fera connaître incessamment dans quelles voies et par quels moyens cela sera réalisé. En Indochine, comme partout l'épreuve de cette guerre est un creuset bouillonnant. Certes, on aurait pu craindre que notre abaissement y fut scellé mais on peut maintenant espérer que s'y forge le renouveau. Ce sont nos actes qui décident. Combattants et résistants d'Indochine, tous les hommes et les femmes qui de la France d'Outre-Mer sont liés entre eux autour du même drapeau portent sur vous leurs regards et vers vous leurs pensées. Tous, toutes savent que vous êtes et vous sarez à hauteur de vos devoirs. Mais sachez aussi que c'est votre combat qui ouvre la porte du destin.»

LES ACCORDS d'aide réciproque entre la France et les États-Unis sont signés à Washington.

A la suite des négociations effectuées par M. Jean Monnet, commissaire en mission au nom du G. P. R. F., avec Édward Stettinius, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Henry Morgenthau, secrétaire d'État aux Finances et M. Léo Crowley, commissaire général aux relations économiques internationales, trois accords de prêt-bail et d'aide réciproque ont été conclus entre la France et le Gouvernement des États-Unis:

Primo: un accord de base, identique à ceux que le gouvernement des États-Unis conclut avec la Grande-Bretagne, la Chine et l'U. R. S. S. ainsi que les autres pays; secundo: un accord d'aide réciproque, semblable à ceux que le gouvernement des États-Unis conclut avec la Grande Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande et les autres pays; Tertio: un accord sur les modalités de paiement dans les conditions de la section Trois «C» de la loi américaine du prêt bail, qui prévoit des facilités pour le règlement des commandes livrées après la cessation des hostilités. Ce dernier accord est le premier de ce genre conclu par les États-Unis. Le principe fondamental de ces accords est celui ainsi défini par le président des États-Unis: « Jusqu'à la reddi-

tion sans conditions du Japon et de l'Allemagne, nous devons continuer le programme du prêt-bail sur l'échelle nécessaire quelle qu'elle soit, afin de rendre la force offensive de toutes les Nations-Unies contre nos ennemis aussi écrasante et aussi effective que possible ».

La France affirma à nouveau son adhésion à ces principes en signant le premier janvier 1945 le pacte des Nations Unies. Le concours que les États-Unis apportent en vertu de ces accords à la France sous forme d'approvisionnements, de fournitures et de services de toutes sortes, a pour objet de permettre à la France de développer ses efforts de guerre et de mobiliser la Nation entière (soldats, ouvriers, industriels et paysans) contre l'ennemi commun. Sont exclus de ces accords, les fournitures et services intéressant uniquement la reconstruction du pays. Les besoins de la France dans ce domaine devront être couverts par d'autres modalités que la loi américaine de prêt-bail qui est une mesure de guerre et ne peut servir à d'autres fins. Pour le règlement de ces problèmes, une coopération économique et financière de toutes les Nations Unies sous des formes diverses sera nécessaire. Dans ce domaine, tout effort efficace exigera que les gouvernements respectifs poursuivent leur action à la fois sur le plan national et sur le plan international. Cet accord qui s'applique à la France métropolitaine est le troisième des accords signés entre la France et les États-Unis. Les deux premiers accords conclus en 1942 et 1943 permirent à la France de recevoir de la part des États-Unis sous la forme de prêt-bail le matériel et les équipements nécessaires à l'armement de huit divisions françaises et de 300 unités de soutien, représentant un total de 225.000 hommes dans diverses zones de combat ainsi qu'une force aérienne, comprenant actuellement près de 15.000 hommes. Cette armée combattit en Tunisie et en Italie; elle prit une part indispensable au débarquement sur les côtes méditerranéennes de France; elle remonta la vallée du Rhône jusqu'à Lyon; elle effectua sa jonction avec les troupes du général Eisenhower et incorporée dans la première armée française joua un rôle essentiel sur le front du Haut-Rhin.

De plus, les États-Unis augmentèrent les effectifs de la flotte de guerre française. On peut estimer que les fournitures déjà effectuées en vertu de ces deux accords se montent à un milliard de dollars. De son côté, en vertu de ces deux accords, la France mit à la disposition des États-Unis les territoires de l'Empire Français, leurs installations ferroviaires, leurs ports, leurs aérodromes et leur main-d'œuvre. Selon la nature des produits fournis à la France, deux modalités financières sont prévues. La fourniture de produits de la première catégorie à titre de prêt-bail ne prendra pas nécessairement fin lors de la cessation des hostilités, mais au fur et à mesure que les États-Unis annonceront, selon la formule prévue par l'accord, que ces livraisons ne sont plus nécessaires à la poursuite de la guerre. A partir de cette date, le solde des produits non encore livrés continuera à être livré à la France suivant les conditions de crédit qui autorisent à payer les fournitures en trente annuités moyennant un intérêt de 2 à 3 huitièmes par an. Dans cette première catégorie, figurent les matières premières, les produits de ravitaillement ainsi que le petit outillage, notamment, Primo: les matières premières pour la guerre et les fournitures civiles essen-

tielles (coton, métaux, acier, produits chimiques, caoutchouc synthétique, médicaments fournitures médicales, etc...) pour un total de 840 millions. Secundo: le ravitaillement (lait, légumes, huiles comestibles, graines oléagineuses, semences) pour un total de 175 millions. Tertio: les produits pétroliers pour un total de 132 millions; Quarto: l'approvisionnement pour les prisonniers de guerre français pour un total de 48 millions. Quinto: un équipement de courte durée pour la production de guerre, pour un total de 250 millions. Sexto: (louage et affrètement de navires) pour un total de 220 millions. Le total des produits de la première catégorie s'élève à un milliard 675 millions.

La deuxième catégorie des produits comprend des biens pour un équipement de longue durée nécessaires à la poursuite de la guerre, soit: Primo: des locomotives pour un total de 200 millions de dollars. Secundo: des wagons pour 120 millions de dollars. Tertio: marine marchande pour 140 millions de dollars. Quarto: embarcations pour le service des ports pour un total de 22 millions de dollars. Quinto: flotte de pêche pour 8 millions de dollars. Sexto: chalands pour les voies d'eau intérieures pour 50 millions de dollars. Septimo: outillage pour le travail du métal pour un total de 100 millions de dollars. Octavo: équipement industriel pour 150 millions de dollars; et enfin: de l'équipement pour les mines et arsenaux pour 100 millions de dollars. Au total, les livraisons du second accord atteignent 900 millions de dollars.

Au moment de la livraison, la France versera un acompte de 20 pour cent du prix d'achat, soit un maximum de 180 millions de dollars. Le solde bénéficiera des mêmes conditions de crédit que celles qui seront prévues pour les produits de la première catégorie. Le paiement des annuités des deux catégories commencera soit le premier Juillet 1946, soit le premier Septembre suivant immédiatement la date de livraison des produits. Ces biens pour équipement sont fournis en vertu de l'article Trois «C» de la loi du prêt-bail parce qu'ils sont nécessaires à l'effort de guerre; leur utilité subsistera néanmoins après la cessation des hostilités. D'après cet accord, la production et la livraison de ces marchandises ne cesseront pas obligatoirement, même au cas où la guerre se terminerait avant qu'elles soient achetées. Les deux gouvernements se réservent le droit de procéder à des révisions périodiques, portant sur le montant et la nature des produits inscrits dans les catégories, en fonction de l'évolution des opérations militaires. Une révision interviendra notamment au moment où la guerre européenne sera terminée. Le matériel militaire, réparti selon les règles générales en tenant compte des nécessités stratégiques du moment n'est pas compris dans les catégories des accords mais sera également fourni par le prêt-bail. Le gouvernement des États-Unis se réserve le droit de suspendre les livraisons ou de résilier les contrats passés si le président des États-Unis estime que de telles fournitures sont contraires à l'intérêt de son pays. Réciproquement, le Gouvernement français se réserve le droit de résilier les contrats déjà passés ou en cours d'exécution moyennant la restitution des débours que le gouvernement des États-Unis aura pu engager à leur sujet. De son côté, le gouvernement français, par le 2^{me} accord énoncé ci-dessus, s'engage à fournir aux forces alliées

Propriété
PUBLIQUE
NOTORIETE
PIERRE ET
MATHIEU

et au gouvernement des États-Unis toute l'aide et l'assistance dont ceux-ci pourraient avoir besoin dans la limite des possibilités et des ressources dont dispose la France. En vertu de cet accord, la France en ajoutant à ses ressources l'aide nécessaire fournie par les États-Unis, pourra fabriquer notamment dans ses usines des produits textiles, des batteries électriques, des pneus pour véhicules militaires, des fils téléphoniques, des produits chimiques et autres produits essentiels à l'effort de guerre. Ainsi notre économie se remettra en marche.

LE PRESIDENT ROOSEVELT EXPLIQUE AU CONGRÈS AMERICAIN LES RESULTATS DE LA CONFÉRENCE DE CRIMÉE

Devant le Congrès, le Président Roosevelt fit le 1^{er} mars un exposé au peuple américain sur les résultats de la conférence de Yalta.

Dans son discours qui fut radiodiffusé, le Président souligna qu'un «pas de géant» fut réalisé pour atteindre les deux principaux buts de la conférence, à savoir : primo: rendre effective la défaite de l'Allemagne le plus rapidement possible avec le minimum de pertes pour les Alliés; secundo: continuer à discuter des bases sur l'accord international assurant les Nations du monde que la paix sera durable.

M. Roosevelt dit ensuite «qu'Hitler s'est trompé en croyant que les Trois Grands n'arriveraient pas à réaliser cet accord». Il souligna que jamais auparavant les alliés n'ont été plus étroitement unis non seulement concernant les buts de guerre mais aussi les buts de paix, et qu'ils étaient déterminés à rester unis jusqu'à ce que l'idéal d'une paix mondiale durable devienne une réalité.

Au sujet des Allemands, le président des E.U. déclara: « Ils ne connaîtront pas de répit. Nous ne faiblirons pas jusqu'à la capitulation sans conditions. Et la reddition sans conditions du Japon est essentielle au même titre que la défaite du Reich. » Le Président dit ensuite que «des liaisons tactiques plus étroites ont été établies entre les forces russes à l'est et les forces alliées à l'ouest; il précisa que les chefs des Etats-Majors soviétique, britannique et américain ont mis au point à Yalta leurs plans pour le «knock out» final de l'Allemagne.

Roosevelt ajouta que les bombardiers alliés seront maintenant utilisés «dans la tactique au jour le jour» pour soutenir directement les Russes.

Expliquant que la capitulation sans conditions n'implique pas une mise en esclavage du peuple allemand, M. Roosevelt déclara qu'il faut entendre par capitulation inconditionnelle: «la fin du nazisme et de toutes ses lois et institutions barbares, la fin de toute influence militarisante dans la vie publique culturelle et privée; une punition rapide, sévère et juste des criminels de guerre nazis, le désarmement complet de l'Allemagne; la fin de sa production de guerre, la dispersion de toutes ses forces armées, le démembrément définitif de son état-major et les réparations en nature des dommages causés par l'Allemagne aux victimes innocentes de ses agressions.»

Soulignant le terme «des réparations en nature» le président déclara que les Alliés veulent éviter la faute commise après la dernière guerre consistant à demander à l'Allemagne des réparations sous forme d'argent qu'elle ne pourrait jamais payer. «Notre manière d'être avec l'Allemagne, poursuit le président Roosevelt, dépend toujours du même but: garantir la future paix du monde. Il n'y a pas sur terre assez de place pour le militarisme allemand et le sens chrétien de la morale».

Parlant des résultats obtenus à Yalta, au sujet de l'organisation mondiale, le président déclare que la proposition américaine au sujet de la procédure du vote au sein du conseil de sécurité - question qui n'avait pas été abordée à Dumbarton Oaks - avait été adoptée à l'unanimité par les deux autres nations. Le président expliqua ensuite que les termes de l'accord intervenu à Yalta, sur le système du vote qui doit être adopté au conseil de sécurité ne peuvent pas être annoncés publiquement en ce moment; M. Roosevelt ajouta que lorsque ces termes pourront être révélés, «les membres du congrès trouveront qu'ils constituent une solution juste de ce problème difficile et compliqué». «Ils sont — dit-il, — fondés sur la justice et feront beaucoup pour assurer une collaboration internationale dans le maintien de la paix».

Abordant ensuite la prochaine conférence des Nations Unies à San Francisco, le président déclara concernant le rôle que le Sénat américain aura à jouer lorsqu'il s'agira d'examiner toute convention sur laquelle on se sera mis d'accord à cette conférence, que le Sénat fut informé d'une façon continue du programme de la création de l'organisation qui doit assurer la sécurité internationale. M. Roosevelt souligna ensuite que la délégation américaine de San Francisco sera composée de membres des deux partis américains et ajouta «La paix du monde n'est pas une question de parti pas plus qu'elle n'est une victoire militaire. L'instauration de la paix mondiale ne peut pas être l'œuvre d'un seul homme, d'un seul parti d'une seule nation». La paix ne peut pas être américaine ou britannique, ou russe, ou française, ou chinoise; elle ne peut pas être la paix d'une grande ou d'une petite nation. Elle doit être une paix qui repose sur l'effort mutuel du monde entier. Elle ne peut pas être au début un édifice parfait mais elle peut être une paix, et elle sera une paix fondée sur les principes sains et justes de la Charte de l'Atlantique, sur les garanties de la tolérance et de la liberté de religion».

Parlant ensuite des problèmes politiques que les délégués ont eu à régler à Yalta, M. Roosevelt déclara «qu'un règlement fut trouvé à l'unanimité sur les questions des régions libérées». Il précisa que les problèmes politiques et économiques des territoires libérés ou de tout ancien satellite de l'axe tombent sous la responsabilité commune des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de l'U.R.S.S. et que «les trois nations s'uniront pour aider les peuples de tous les territoires libérés ou les anciens satellites de l'axe à résoudre par eux-mêmes leurs problèmes intérieurs au moyen de règles démocratiques fermement établies».

Monsieur Roosevelt poursuit: «La responsabilité politique à des milliers de milles au delà des mers ne peut plus être laissée de côté par les Etats-Unis. Il ajouta que l'U.S.A. exerce actuellement une vaste influence dans le sens de la paix dans le monde entier. Les Etats Unis, -dit-il,- continueront à exercer cette influence, seulement,

s'ils veulent continuer à partager la responsabilité du maintien de la paix. Ce serait pour nous une perte tragique si nous déclinions cette responsabilité». Le président déclara ensuite que les décisions communes concernant les pays libérés seront souvent le résultat d'un compromis de concession réciproque. Il ajouta que d'après les accords de Yalta l'Europe connaîtra une stabilité politique qu'elle n'aura jamais connue auparavant. Le président précisa «qu'une fois que la volonté des peuples s'exprime librement dans un pays donné, les responsabilités immédiates des Etats-Unis s'arrêteront».

M. Roosevelt passa ensuite au cas particulier de la Pologne disant: La décision concernant le tracé des frontières polonaises est un compromis qui permet néanmoins aux polonais de recevoir une compensation territoriale au nord et à l'ouest. Le tracé de la frontière de l'ouest sera définitivement fixé à la conférence de la paix. D'autre part, il est convenu que la Pologne recevra une large bande côtière.» Le président déclare «je suis convaincu que cette solution est la meilleure qu'on puisse conclure pour faire une Pologne libre, indépendante et prospère». Il ajoute que le nouveau gouvernement provisoire de Pologne s'engagera à faire procéder à des élections libres dès qu'il sera possible sur la base du suffrage universel et du vote secret.

Parlant de la France, M. Roosevelt souligna l'importance du rôle que la France sera appelée à jouer dans le cadre des plans de la sécurité internationale de l'après-guerre. Le président ajouta «La conférence de Crimée fut une réunion des Trois Grandes Puissances militaires principales supportant encore la principale part de responsabilités et des soucis de la guerre. Bien que pour cette raison, la France n'ait pas participé aux entretiens de Yalta, personne ne voudrait s'élever en quoi que ce soit contre l'importance du rôle qu'elle aura à jouer dans l'avenir de l'Europe et du monde. La France fut invitée à accepter une zone de contrôle en Allemagne et à participer comme 4^e membre aux travaux de la commission consultative européenne. Elle fut invitée à assister à la conférence de San-Francisco comme puissance invitante. Elle sera membre permanent du conseil de sécurité au même titre que les 4 autres grandes puissances. Enfin la France partagera avec nous la responsabilité dans les territoires libérés».

Le président Roosevelt déclara ensuite qu'un accord fut également réalisé au sujet de la Yougoslavie et sur les moyens pour rendre cet accord effectif «Toutefois, ajoute le président, si nos desseins en vue de la paix universelle doivent aboutir, la reddition sans condition du Japon, est aussi essentielle et nécessaire que celle de l'Allemagne car le militarisme japonais doit être balayé aussi complètement que le militarisme allemand».

Le président des Etats-Unis fait alors allusion aux entretiens qu'il eut avec le roi Farouk, Ibn Seoud, l'Empereur Hailé Sélassié, déclarant que ces entrevues auront pour résultat de grands avantages pour toutes les parties intéressées. «La conférence de Crimée, dit-il, marque un tournant important dans l'histoire des Etats-Unis. Bientôt, le Sénat et le peuple américain auront à se prononcer sur une grande décision qui déterminera l'avenir du peuple américain et du monde entier pour des générations. Il n'y aura pas de moyen terme, ni de demi mesure: il nous faudra assumer la responsabilité d'une collaboration universelle, où nous porterons bientôt la responsabilité d'un nouveau conflit mondial.



Pour la deuxième fois, la présente génération se trouve devant la nécessité de mettre fin aux guerres. Pour y arriver, les nations s'arrêteront à un plan ou elles ne s'y arrêteront pas. Les lignes principales de ce plan furent établies, elles sont maintenant présentées au monde entier qui aura à les examiner et à prendre une décision. «Aucun plan n'est parfait et ne peut être parfait. Quel que soit le projet adopté à San-Francisco, il faudra fatalement avec le temps que nous l'amendions. Personne ne peut jamais dire exactement pour combien de temps un plan quelconque reste valable. La paix elle-même ne peut durer qu'aussi longtemps que l'humanité y tiendra vraiment, qu'elle travaillera pour que la paix reste possible, aussi longtemps qu'on consentira aux sacrifices en sa faveur. Nous avons échoué il y a vingt-cinq ans dans l'organisation de la paix. Nous ne pouvons pas à nouveau faire défaut au monde entier. Le monde ne survivrait pas. La conférence de Crimée fut une tentative des Trois Grandes Nations destinée à trouver un terrain d'entente pour la paix. Cette tentative fut couronnée de succès. La conférence de Yalta marque la fin d'un système d'actions unilatérales et d'alliances exclusives, de sphères d'influences, et d'équilibre de puissances et en général de tous les expédients qui ont servi durant des siècles et échouèrent toujours. Nous nous proposons de substituer à ces solutions de fortune, une organisation universelle à laquelle toutes les nations aimant la paix pourront adhérer. J'ai confiance. Le congrès et le peuple des Etats-Unis accepteront les résultats de cette conférence comme le commencement d'une organisation pacifique du monde. C'est sur cette organisation permanente de la paix que nous pourrons construire, Dieu nous aidant, ce monde meilleur où nos enfants et petits enfants, les vôtres et les miens, les enfants et petits enfants du monde entier, doivent vivre».

RÉACTION DES PARISIENS DEVANT L'ENVAHISSEUR

(Suite et fin)

Quatre paquets de cigarettes par mois pour les hommes, pas du tout pour les femmes. Cela non plus n'était pas drôle. Nous avons fumé des pétales de rose séchés, des feuilles de bouleau, des stigmates de maïs, tout ce que l'on a pu imaginer....

Depuis des mois, plus d'allumettes. Eh bien, on finit quand même par s'arranger. On se sert d'un briquet, en priant le ciel de nous permettre de trouver un peu d'essence.

Un Français, retour de Londres, me faisait remarquer qu'en France, on trouve encore tout ce qui est grand luxe, parfum, bijoux, bas de soie, tous les mille colifichets nés de l'imagination et du bon goût mais rien de ce qui est indispensable à la vie quotidienne. Un jeune ménage qui s'installe ne trouvera pas une casseroles, pas un moulin à poivre, pas une paire de draps. Là encore, c'est dans les armoires de grand'mère que l'on puise. Lorsque nous sommes restés absolument sans lumière, (nous recommençons à avoir de l'électricité) j'ai trouvé dans un fond de placard trois lampes complètement équipées et garnies de pétrole. C'est ce qui m'a sauvée.

Car nous sommes restés non seulement sans électricité mais aussi sans gaz. C'est alors qu'on a pu apprécier l'esprit inventif du Français. Au bout de deux jours, on trouvait dans les rues, de petits appareils récupérateurs de gaz qui d'une flamme défaillante faisaient une vraie flamme. Quelques mètres de tuyaux suffisaient à les construire. On pouvait trouver aussi à acheter une lampe grosse comme la moitié d'une petite pomme ne nécessitant pas plus d'essence qu'un briquet et qui pouvait donner pendant une nuit une flamme équivalente à celle d'une bougie. C'est ainsi que nous nous sommes éclairés, c'est ainsi que nous avons fait la cuisine.

Et voilà le mot de cuisine prononcé. Car il faut bien parler de ce problème que fut pour toutes les femmes françaises, la nourriture.

L'un de nos écrivains qui était rentré d'Amérique en 1941 me disait: « Pendant les quinze premiers jours de mon arrivée en France j'étais horrifié de voir que les Français ne parlaient que de nourriture. Et maintenant je fais comme eux.... »

Une question dramatique se posait deux fois par jour: « Qu'allons nous manger? Qu'allons-nous donner à manger aux enfants? »

Toutes les mères, toutes les maîtresses de maison comprendront la difficulté du problème à résoudre lorsqu'elles sauront que pendant de longues périodes nous n'avons eu ni pommes de terre, ni riz, ni pâtes, ni farine, ni viande, rien de ce qui permet de faire un repas substantiel. Ajoutez à cela ni œuf, ni lait. Pendant tout l'hiver de 1941, le seul légume que nous pouvions trouver était le rutabaga. Cela fit un excellent sujet de plaisanterie, mais une nourriture médiocre. Il était fréquent de rencontrer des gens qui avaient maigris de dix ou onze kilos: les enfants n'arrivaient pas à se développer. J'ai pu à cette époque emmener ma fille dix jours en Suisse et pendant ces dix jours, normalement nourrie, cette enfant de treize ans a pris cinq kilos.

Nous serions mortes à la peine si nous n'avions pas eu le tonique magnifique de la lutte quotidienne contre l'opresseur. Nous nous faisions un point d'honneur de ne paraître, devant lui, manquer de rien. Dans les longues queues que faisaient les femmes pour obtenir pour toute une famille deux bottes de radis ou un kilo de poireaux, pas une ne se plaignait. Car il n'aurait pas fallu qu'un Allemand puisse les entendre. Les Allemands ne faisaient pas la queue, ils s'étaient octroyés, la priorité. Ils passaient les premiers et raflaient tout. C'est ainsi que nous avons pu entendre une Allemande déclarer à une commerçante, qui essayait de lui faire comprendre qu'elle ne devait pas tout emporter: « Nous serons contents que lorsque tous les Français mangent de l'herbe ». De l'herbe, nous en avons mangée, nous avons cueilli dans les prés l'ortie blanche, le mille-feuilles, et nous en avons fait des plats qui, accommodés à la française n'étaient, mon Dieu, pas si mauvais que cela! Je ne sais si les Allemands en ont été contents, mais nous avons maintenant la satisfaction de nous dire que leur plaisir a été de courte durée. Tandis qu'ils se réjouissaient, toutes les femmes de France, unies à tous les hommes de France, luttaient sourdement contre eux. Car si les femmes faisaient des kilomètres pour leur ravitaillement, elles faisaient aussi des kilomètres pour la bonne cause. Dans la résistance,

Propriété publique
des CHIRSES

Elles ont été des agents de liaison admirables. Elles avaient des ruses inimaginables. Je connais une femme qui pendant toute l'occupation a transporté dans Paris des postes émetteurs. Elle les cachait dans la voiture de son ravissant bébé. Qui donc aurait pu soupçonner que cette jeune mère se penchait vers cet enfant autrement que pour lui sourire?

Et pendant ce temps-là, au milieu de tout cela malgré tout cela, nos Parisiennes restaient bien habillées et bien coiffées. Le goût ne coûte rien, une jolie robe est aussi vite faite qu'une vilaine robe, un coup de peigne aussi vite donné dans le bon sens que dans le mauvais. Leur charme a été le sourire de ces années tragiques.

Marcelle AUCLAIR

"DEUTCHLAND UBER ALLES"

L'Allemagne au-dessus de tout... Au-dessus de la morale, au-dessus de l'humanité, au-dessus de la vraisemblance... Car aucun conte d'horreur ne peut rivaliser avec les récits des atrocités allemandes, qu'il s'agisse de constatations faites par les autorités alliées dans les pays libérés ou des divulgations de journaux clandestins qui commencent à pulluler à l'intérieur de la forteresse nazie.

On sait ce que sont les atrocités allemandes dans les camps de Pologne, d'Alsace, de Tchécoslovaquie; on sait moins ce qui se passe à l'intérieur même du Reich, lorsque les nazis ont à leur merci des adversaires politiques emprisonnés ou internés.

Voici quelques renseignements puisés dans les feuilles clandestines allemandes arrivées dans les pays neutres.

Camp de concentration de Sachsenhausen et de Gross-Rosen: 580 prisonniers expédiés en Thuringe comme « cobayes », agonisants, ligotés sur des planches, des tampons d'ouate enfouis dans leur gorge pour étouffer les cris. Condamnés à la vivisection, quelques rares heureux ont été rapidement assassinés pour fournir aux experts « des pièces anatomiques ».

Camp de concentration de Neuen-Gamme, près de Hambourg: 200 prisonniers ont reçu des piqûres et sur lesquels les médecins allemands pratiquent des expériences. 162 sont morts, 38 ont survécu mais ont été assassinés plus tard pour ne pas divulguer le secret.

Camp de Gross Rosen: mêmes expériences sur les piqûres; 5 ou 6 morts par jour. Sur les 3.600 prisonniers, désignés pour ces expériences, une quinzaine restent en vie.

L'hôpital militaire de Unter den Linden, à Berlin a reçu un convoi de 200 malheureux transportés en wagons à bestiaux, de Hambourg. Tous ont disparu après les « expériences scientifiques ».

Au camp de Ravensbrueck, où sont internées les femmes, un certain professeur Gapphard a effectué 70 opérations ostéologiques musculaires sur les prisonnières polonaises auxquelles il a inoculé la tuberculose et le tétanos. De nombreuses prisonnières ont subi les essais de gaz asphyxiants à mort lente.

Au Centre d'Education des SS de Breslau et à sa succursale de Posen, mise au point de nouvelles tortures. Tous les jours le professeur Brandt, délégué spécial à

la Santé du Reich, chargé d'études spéciales, assassine de malheureux prisonniers par injection de bulles d'air dans les artères, des piqûres dans la prunelle des yeux, menant à la paralysie après des heures de tortures affreuses.

Le journal, le Schwarze Corps, organe des SS publie une série de lettres à l'éditeur, dans le genre de celle-ci: « Ma vie étant devenue inutile, je désire qu'on me permette de la sacrifier à la lutte que l'Allemagne mène aujourd'hui pour son existence. » — Signé: « Un paralytique de 50 ans qui désire manipuler les armes, puisque leur fabrication cause la mort de trop nombreux ouvriers ».

Voici un autre échantillon de lettre: « Un homme atteint d'une maladie incurable de la moëlle épinière demande la direction d'une voiture à dynamite à lancer contre les lignes ennemis. » Il y a aussi des lettres de femmes dont voici l'une: « Comme je ne peux plus enfant et comme je ne peux plus travailler à l'usine, comme je suis atteinte d'une maladie qui m'emportera avant la fin de l'année, je mets ma vie à la disposition du Führer des SS Himmler ».

Himmler, de son côté, par un décret spécial, a créé des tribunaux disciplinaires pour juger chaque cas de suicide, surtout si les suicidés faisaient partie des SS. Le Schwarze Corps commente: « Le suicide par désespoir politique est lâche et indigne d'un SS. Que serait-il advenu de l'Allemagne si, en 1918, les officiers allemands désespérés s'étaient suicidés? Au contraire ils ont formé des associations pan-germanistes de résistance secrète, des corps francs qui ont ultérieurement autorisé l'essor du parti nazi!! »

Voici le Deutschland d'aujourd'hui. Voici l'abominable amas de fous sadiques qu'est le Parti National Socialiste.

Les événements de la Quinzaine

Chronique politique:

a) Activités du gouvernement :

Le conseil des ministres s'est réuni les 9, 13, 16, 17 et 20 mars sous la présidence du général de Gaulle.

Le 9, le conseil consacra sa séance à la politique intérieure. Des modifications ont été apportées aux ordonnances du 30 octobre 1944 qui fixaient le nombre et les conditions de la nomination aux assemblées municipales de Paris et du département de la Seine qui pourront elles-mêmes élire leur président. Le conseil décida d'attribuer le droit de vote pour les prochaines élections municipales et cantonales sur le territoire métropolitain aux musulmans algériens installés en France au moins un an avant la déclaration de guerre. M. Parodi mit le conseil au courant de la situation de la main-d'œuvre disant notamment: « Le chômage sur l'ensemble du territoire atteignait le 15 mars 405.000 personnes dont 189.000 hommes et 216.000 femmes. A Paris, en fin de décembre, on enregistrait 200.000 chômeurs. Ce chiffre était tombé en fin de février à 157.000. »

Au cours de la séance du 13, les deux principales questions discutées ont été la situation en Indochine et l'accord financier conclu entre la France et la Suisse.

Le 16, le conseil approuva une note du ministère des affaires étrangères apportant un élément constructif aux négociations préparatoires à la conférence de San Francisco et soulignant que la France est prête à adhérer à un système de sécurité collective efficace.

Monsieur Giacobi, rendit compte du développement des opérations militaires en Indochine. Il dit notamment que dans de nombreux cas, les garnisons ont pu échapper à l'encerclement et se réfugier dans la brousse pour continuer la lutte. Sur la proposition de M. Frenay, le gouvernement décida d'attribuer une prime d'accueil de 1.000 francs à chaque prisonnier rapatrié.

Le 17, le conseil des ministres consacra sa séance à l'expédition des affaires courantes. Le 20, il décida de consulter l'assemblée consultative sur la fixation de la date d'ouverture de sa 2^e session ordinaire. M. Mendès-France soumit à l'approbation du conseil un projet tendant à faciliter l'exécution d'accords commerciaux avec les pays étrangers. Le conseil fixa par ailleurs les attributions du ministère de l'urbanisme et de la reconstruction. Pour l'ensemble du territoire, les dommages de guerre s'élèvent à environ 2000 milliards de francs.

b) Assemblée Consultative:

L'assemblée consultative discuta le 9 mars, le budget de l'information et entendit divers orateurs dont Debubridel qui obtint la création d'une commission d'enquête sur les fournitures en papier de presse. M. Teitgen monta ensuite à la tribune et abordant la question du papier souligna que cela est du ressort de plusieurs départements ministériels. Parlant du problème de la censure, M. Teitgen rappela qu'elle est placée sous l'autorité du ministère de la guerre auprès duquel le ministre de l'information est l'avocat de la presse. Ce dernier ajouta qu'il saisirait le gouvernement d'une demande de réorganisation des services de la censure. Quant au comité de presse, M. Teitgen souligna qu'il s'agissait d'un organisme contractuel existant avant la guerre et qui fut par la suite demi-officielisé.

Le 12, l'Assemblée examina le budget de la santé publique. Elle constata que la mortalité infantile augmenta cette année de 40 %. La tuberculose augmenta de 48 % par rapport à 1939; la majorité de la population a perdu 12 % de son poids. Le lendemain, elle aborda la discussion du budget de l'agriculture puis adopta la proposition de la résolution de Monnerville tendant à créer une commission pour la coordination des affaires musulmanes. Le 15 mars, l'assemblée vota un projet relatif à la question des spoliations puis reprit la discussion du budget de l'agriculture au cours de laquelle M. Tanguy Prigent prit la parole pour traiter la question de l'organisation de la paysannerie. Le 19, elle discuta le budget des colonies. M. Hettier de Boislambert prévoit le commencement d'un programme de réorganisation fondé sur les recommandations de Brazzaville. Darnal souligna l'urgence de développer l'industrie de nos colonies, ce qui permettrait de fournir les matériaux nécessaires à la reconstruction de la France. Le lendemain, l'assemblée reprit la discussion du budget des colonies devant le général de Gaulle qui prit la parole pour annoncer aux délégués les exploits de nos forces en Indochine. L'assemblée aborda ensuite l'examen du budget des affaires étrangères et celles des finances.

c) Activités du général de Gaulle:

Le 10, le Chef de la France visita l'hôpital du Val de Grâce acclamé par la foule massée devant les grilles.

Il s'entretint longuement avec les blessés et les convalescents, puis avec les prisonniers libérés par l'avance russe dont le nombre jusqu'au 1^{er} mars atteignait 15.000.

Le 19, le général de Gaulle reçut M. Van Kleffens, ministre des Affaires Etrangères de Hollande, en visite à Paris. Le même jour, l'accord économique conclu entre la France, la Belgique, la Hollande et le Luxembourg était signé.

d) Mesures d'épuration:

La haute cour de justice a commencé ses travaux en jugeant l'ex-amiral Esteve qui fut condamné à la détention perpétuelle, à l'indignité nationale, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens.

La cour de justice de Paris qui a jugé les 8 membres de la gestapo française, avenue Foch, a rendu son verdict. Elle en condamna 4 à la peine de mort, 2 aux travaux forcés à perpétuité et les deux autres à de fortes peines de prison.

Le général Jaunaud, qui commandait l'aviation française en Syrie au moment des opérations alliées, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, la confiscation de ses biens et à l'indignité nationale. Il fut rayé des cadres de la Légion d'Honneur.

Maurice Bonnet, chef de milice et auteur de nombreuses arrestations de patriotes fut condamné à mort.

A Marseille, le P. P. F. François Fabiani, fut également condamné à mort et fusillé.

Le capitaine André de Messine, commandant de la légion des volontaires français, a subi le même sort.

Ajoutons que le tribunal militaire de la Seine a décidé de mettre sous séquestre, les biens de nombreuses personnalités de Vichy dont l'amiral Auphan, le général Dentz, MM. Bonnard, Chautemps, Marquet, Bichelonne, Bridoux, Brinon, Cathala, Pietri, Peyrouton. L'avocat Robert Castille qui se cachait à Paris depuis la libération fut reconnu et écroué pour intelligences avec l'ennemi.

Du 1^{er} au 10 mars, les cours de justice ont jugé 823 affaires; elles ont prononcé 67 condamnations à mort, 200 aux travaux forcés à perpétuité et 158 autres aux travaux forcés à temps.

e) Mesures électorales:

Les élections restant fixées aux dates indiquées, les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs le 10 juillet 1940 pourront être éligibles s'ils peuvent prouver avoir rendu des services effectifs à la résistance. Leurs dossiers seront examinés par un jury d'honneur se composant de 26 parlementaires, membres de l'Assemblée consultative, tirés au sort parmi les 60.

Chronique militaire:

a) Front de l'Ouest:

Après l'écrasement de la poche Wesel, et après avoir traversé la Moselle, les alliés remportèrent d'immenses succès et tiennent maintenant toute la rive gauche du Rhin depuis Emmerich jusqu'à Ludwigshafen. La première armée américaine qui occupa Cologne puis Bonn

captura un pont intact sur le Rhin et traversa le fleuve en force. Elle s'étend dans une tête de pont qui mesure plus de 40 kilomètres de long sur 15 de large aux environs de Remagen. Aux dernières nouvelles elle tenait une vingtaine de kilomètres d'un autostrade « Cologne-Francfort ».

Les 3^{me} et 7^{me} armées passèrent ensuite à l'offensive entre la Moselle et le Rhin et ont maintenant opéré leur jonction. Les forces de Patton qui capturèrent presque tout le bassin de la Sarre occupèrent successivement Mayen, Coblenz, Wittlich, Berskastel, Kreuznach, Mayence, Alzey, Worms, Frankenthal, Ludwigshafen, Kaiserslautern, Neustadt, Neunkirchen, Merzig, St-Ingberg, Sarrelouis; des colonnes se dirigent maintenant sur Mannheim.

La 7^{me} armée appuyée par les troupes françaises à son aile droite, libéra d'abord presque toute la Haute-Alsace occupant Bitche, Wissembourg et Lauterbourg. Les Français entrèrent ensuite en Allemagne, au Nord de cette dernière ville, et se dirigent maintenant sur le grand centre de Karlsruhe.

Ce sont les unités de Patch qui livrent les plus durs combats, l'ennemi tentant de garder une voie de retraite en luttant avec l'énergie du désespoir sur une étroite bande de terre s'étendant entre Pirmasens et le Rhin.

c) *Front de l'est:*

Continuant son offensive en Poméranie, l'aile droite de Joukov liquida la garnison allemande de la forteresse de Kolberg et occupe maintenant la côte poméranienne sur un front de 200 kms. Antérieurement, elle occupa les villes de Tczem, Kartuz, Stolp, Lauenberg, Wejherow, Puck et Leba sur la Baltique.

Face à Berlin les forces de Joukov ont occupé Kustrin.

Tandis que les combats font toujours rage autour de Dantzig et de Gdynia, les russes sont passés à l'offensive en Prusse orientale au sud-ouest de Koenigsberg et ont coupé en deux la dernière poche allemande dans cette région du front. Ils ont capturé la ville et la forteresse de Braunsberg et ont atteint en de nombreux points la lagune Freische Haff, où l'ennemi s'était retranché.

En Silésie, le maréchal Koniev vient de passer à l'offensive et occupe les villes de Neustadt, Oberglogau, Falkenberg, Steineau et Krappitz.

Dans les Carpates, Malinovsky occupe l'importante ville slovaque de Altshol, tandis qu'en Hongrie, l'ennemi attaque toujours avec des formations importantes de chars et d'infanterie. En dernière heure Moscou annonce que 3 armées soviétiques sont passées à l'offensive en direction de Vienne.

d) *Dans le Pacifique:*

La conquête de l'île forteresse d'Iwogima est terminée après 24 jours de violents combats. Les Américains ont également occupé l'île de Panay à mi-chemin entre Luzon et Mindanao, dans les Philippines. Pendant ce temps des combats se déroulent toujours dans les îles de Luzon et de Mindanao où la résistance nippone reste vive. Dans les airs, les aviateurs alliés continuent à pilonner le Japon, notamment Tokio, Osaka et Nagoya. En Birmanie, les Britanniques ont complètement occupé la grande ville de Mandalay.

En Indochine:

La présidence du gouvernement publia le 11 mars le communiqué suivant «Dans la journée du 9 mars, les troupes japonaises sont passées à l'offensive contre les forces françaises d'Indochine. L'ennemi qui recule sur les champs de bataille du Pacifique, de la Chine et de Birmanie tente d'annihiler les moyens préparés par la résistance indochinoise suivant des ordres du gouvernement pour prendre part à l'action d'ensemble des Alliés. L'Etat-major de la Défense nationale nous apprend que les combats continuent à se dérouler conformément aux plans arrêtés. Au Tonkin et au Laos, des zones importantes sont contrôlées par nos troupes qui paralysent les moyens de communications de l'ennemi en opérant des destructions. Les civils se joignent aux troupes dans les opérations de guerillas, tandis que la 14^{me} armée de l'air américaine leur apporte son appui en bombardant les objectifs servant à l'ennemi. A Monkay et à Hakay, nos forces écrivent une nouvelle page de l'épopée coloniale, comparable à Sidi-Brahim et à Bir-Hacheim.

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES :

- 11 Mars. — De Arburn, Bernard-Eugène-Charles.
 15 Mars. — Petitpas, Jocelyne-Mari-Thérèse.
 21 Mars. — Gordon, Maurice-Gustave-James.

A VENDRE

Plusieurs propriétés, s'adresser chez Alfred Roulet.

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs
 Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
 Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

Eugène THEAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES